



AURIGNAC FINANCE

L'AGEFI
ACTIFS

N° 450 – du 18 au 24 juin 2010

AUTORITÉS DE TUTELLE

Le regard des intermédiaires face au contrôle renforcé

C'EST À TRAVERS L'APPEL À COTISATION POUR FRAIS DE CONTRÔLE que la plupart des conseillers en gestion de patrimoine ont appris la fusion des autorités de contrôle et d'agrément des secteurs bancaires et assurantiels. Ils ont naturellement interrogé leurs associations professionnelles sur le bien-fondé de cette cotisation supplémentaire et le nouveau schéma de contrôle de leurs activités. Les associations n'ont pas pu répondre à toutes leurs interrogations et la table ronde organisée par *L'Agefi Actifs* avec ces dernières et les autorités de contrôle - l'Autorité de contrôle prudentiel et l'Autorité des marchés financiers - a été l'occasion d'approfondir les échanges.

La nouvelle autorité s'est engagée à communiquer d'ici à la rentrée prochaine sur le contrôle des pratiques commerciales, qui sera mené en coordination avec l'AMF.

Le rôle des associations de conseil en investissements financiers (CIF) est également amené à évoluer et certaines d'entre elles ont



(De gauche à droite) : **Patrice Pomaret**, président de la Chambre des indépendants du patrimoine ; **Fabrice Pesin**, secrétaire général adjoint de l'ACP ; **François Mollat du Jourdin**, administrateur de la CNCIF ; **Jean-René Griton**, président de l'AACIF ; **David Charlet**, président de l'Anacofi ; **Bruno Gizard**, secrétaire général adjoint de l'AMF ; et **Emmanuel Dugas du Villard**, représentant de La Compagnie des CGPI.

suivi les propositions du rapport Deletré II visant à attribuer le contrôle des intermédiaires à celles ayant atteint une taille critique. Ainsi, la Chambre nationale des conseils en investissements financiers (CNCIF) et la Compagnie des conseillers en

investissements financiers (CCIF) viennent d'entamer des négociations pour se regrouper. CGPC et CIF-CGPC se sont séparées, la seconde ayant pris le parti d'élargir le recrutement à des membres ne souhaitant pas passer la certification. De son

côté, l'Anacofi étoffe ses rangs, notamment à travers sa section confédérale, et a annoncé en avril dernier vouloir se rapprocher de deux associations professionnelles. ■

Anne Simonet
Pages 8 à 10